

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a atteint le palier jaune

Saguenay, le 29 septembre 2020 – Alors qu’il a été annoncé que le Saguenay–Lac-Saint-Jean se trouve maintenant au palier jaune du système d’alertes régionales et d’intervention graduelle, le CIUSSS tient à préciser à la population ce que cela signifie et quelles mesures seront conséquemment mises en place afin de ralentir la transmission du virus.

Rappelons que le palier 2 – Préalerte (jaune) s’impose lorsque la transmission commence à s’accroître. Les mesures de base sont alors renforcées et davantage d’actions sont déployées pour promouvoir et encourager leur respect. Par exemple, davantage d’inspections peuvent être réalisées et un plus grand contrôle de l’achalandage peut être fait dans certains lieux de manière à faciliter la distanciation physique.

Les paliers d’alerte sont établis suivant les recommandations des autorités de santé publique, qui font une analyse régulière de la situation en tenant compte de la situation épidémiologique, du contrôle de la transmission et de la capacité du système de soins.

« Il est essentiel que les gens de la région continuent de prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter la propagation et, ainsi, protéger les personnes vulnérables. Le réseau de la santé et des services sociaux compte sur vous. »

– Dr Donald Aubin, directeur de la santé publique

Pour plus d’information : [Système d’alertes régionales et d’intervention graduelle](#)

-30-

Source : Service des communications et des affaires gouvernementales
Téléphone : 418 545-4980, poste 352
Courriel : 02ciuss.medias@ssss.gouv.qc.ca